

Rapport de Claude REYMOND, secrétaire CGAS, concernant le transport du 12 mars 2006 de Reconvilier à Carouge des Boillats et des personnes actives pour soutenir leur lutte

Lors du comité CGAS du 26 janvier 2006, après le moment où Charly Barone suggérait l'organisation de la projection d'un film sur Tornos qui démontre l'influence des milieux financiers sur la vie et la mort des entreprises, j'ai suggéré que notre comité s'avise d'agir dans le présent et prenne des dispositions en faveur d'un soutien aux grévistes de La Boillat qui venaient d'entamer leur mouvement la veille.

Je déclarai également que cette lutte-là serait plus dure encore que celle de Filtrona et que nous devons prévoir des actions échelonnées d'élargissement de la résistance, avec une manifestation voir à terme un débrayage.

Le président considéra que pour l'heure nous devons déjà envoyer un message de solidarité, celui-ci fut expédié au comité de grève + unia + mairie de Reconvilier le 1 février.

Lorsque le 2 février le secrétaire de la CGAS s'entretient avec le représentant du Théâtre de Carouge pour convenir d'une collaboration concernant des prix de faveur pour les membres syndiqué-e-s du canton. Nous avons échangé nos préoccupations sur le conflit de Swissmetal. C'est Jean-Michel Brandt qui y eut l'idée d'offrir aux Boillats la gratuité pour la pièce Le Travail et les Jours.

La proposition ferme d'inviter «les Boillats et les personnes qui se sont engagées à leur côté» est confirmée le 9 février, poussée vers unia, le président de l'USS et le comité de grève via la mairie de Reconvilier.

Le Bureau CGAS du 16 février décide de mettre à disposition du secrétariat 3000 francs pour organiser une soirée de soutien avec notamment Attac.

Après la générale du spectacle Le Travail et les Jours du 28 février, la Maire de Carouge annonce à François Rochaix son intention de collaborer avec le Théâtre et d'offrir un repas aux Boillats le jour de leur venue pour une représentation.

C'est le 3 mars qu'une collaboration triangulaire est scellée, intégrant la CGAS qui prend en charge la question du transport des invité-e-s pour le dimanche 12 mars.

Le secrétariat CGAS, ayant obtenu l'accord des collègues du SEV/TPG exploitation pour organiser le transport en bus sur le territoire genevois, depuis Versoix ou depuis la gare du Pont-Rouge, et l'aval du secrétaire SEV romand sur le dispositif qui serait proposé aux CFF adresse le 6 mars à la Direction des voyageurs à Berne la demande d'une mise à disposition de matériel roulant depuis Reconvilier, tout en s'engageant à rémunérer la force de travail du personnel des trains et suggérant de fournir l'énergie à déplacement de nos invités.

Le lendemain 7 mars, une demande motivée part aux Services industriels genevois pour obtenir la fourniture d'électricité.

Achille Renaud d'Unia, interroge le secrétariat dans l'après-midi pour demander combien de personnes nous attendent : cinq nous suffiraient mais nous ferons de sorte que jusqu'au dernier moment les personnes intéressées puissent s'inscrire.

En effet, n'ayant pas reçu de réponse des CFF, le secrétariat de la CGAS prend toutes mesures utiles pour produire de manière alternative des titres de transport personnalisés. Mandat est donné à son informaticien de préparer un formulaire d'inscription en ligne.

Les SIG répondent négativement le 8 mars à 14h42. La CGAS ayant collaboré avec l'Association pour le patrimoine industriel pour préserver l'ancienne station de pompage des Eaux-d'Arve à Vessy et connaissant ses liens avec des usiniers ayant des turbines et droits d'eau en Suisse romande, l'invite à agir auprès d'eux.

A 20h30 un premier contact avec un usinier genevois démontre qu'il faut déterminer l'énergie à fournir. A 21h30 un chauffeur de locomotive donne tous les éléments nécessaires au calcul. A 22h30 un ingénieur EPFZ livre la formule. A 23h45 le secrétaire de la CGAS la publie en ligne (http://www.cgas.ch/SPIP/article.php3?id_article=67) et en informe le directeur de l'API.

Un appel circonstancié demandant d'offrir de l'électricité part à 3h47 à 1000 destinataires, dont tous les élus du canton...

Le 9 mars vers 9h30, le secrétariat CGAS peut compter sur des «dons» pour 2000 kWh, soit l'énergie pour 25 personnes aller-retour ; il peut enfin contacter les CFF, qui ayant senti l'envergure de la mobilisation, acceptent de convenir d'une solution tout à fait avantageuse.

A 14h la clef et le mot de passe pour la validation des inscriptions sont livrés à Tom Gerber, adjoint au maire de Reconvilier, trois heures plus tard on compte 57 inscrit-e-s.

A 17h le Théâtre de Carouge et la CGAS convient chacun de leur côté à une conférence de presse commune pour le lendemain à 11h.

A 19h mise en forme d'une banderolle «bienvenue solidarité carougeoise» et ordre d'impression à l'API.

Dans l'après-midi les Transports publics genevois sont sollicités pour offrir la gratuité sur la ligne 13 entre la gare Cornavin et la rue Ancienne près du Théâtre de Carouge, à 16h ce tram serait conduit par le président de la section syndicale SEV/TPG exploitation.

Le 10 mars au matin, avant la conférence de presse le secrétariat de la CGAS obtient encore 1500 kWh de plusieurs usiniers, on compte en milieu de journée 77 personnes inscrites.

A 16h convenance avec un traiteur pour fournir nourriture et boissons aux personnes qui ne seront pas restaurées aux frais de la mairie mais qui voudraient participer à l'événement et le partager avec nos invité-e-s.

A 17h les TPG offrent la gratuité à nos invités sur la ligne 13 entre 16h et 22h entre Cornavin et la rue Ancienne.

A 19h la CGAS procède à la réservation de 50 places de théâtre sur demande d'Unia.

Le samedi 11 mars, depuis son domicile privé, Claude Reymond livre à François Sottas un tract d'explication à distribuer à ses collègues conducteurs de tram le 12 dès 5h30.

Dans l'après-midi, il importe dans une base de données l'identité des 92 personnes inscrites pour rédiger les titres personnalisés de transport collectif. Deux fichiers de 2 Mo au format PDF sont envoyés à l'adresse de Tom Gerber.

Vers 22h, réalisation de 5 derniers titres de transport des inscrits ayant communiqué leur adresse courriel et envoi à leur intention.

Le dimanche matin 10h, décoration de la salle avec les drapeaux des composantes CGAS mis à disposition de son secrétariat à d'autres occasions.

A 12h obtention de Reconvilier de la confirmation de la distribution des titres de transport.

A 15h47 accueil en gare de Cornavin.

A 16h05 lecture de l'allocution de bienvenue CGAS depuis le micro – non branché – du tram. D'une capacité de 275 personnes, il est en surcharge et certains doivent prendre le suivant...

Accueil de 97 invités et 130 sympathisant-e-s au Théâtre vers 16h30 par François Rochat et Janine de Haller. Ce jour-là le Travail et les Jours est apprécié par 357 spectateurs...

Pour conclure, toute cette action a reposé sur la certitude qu'il y avait une qualité transversale aux activités des entreprises concernées afin d'obtenir une collaboration significative. Il s'agit en effet de producteurs de valeur ajoutée à consommation immédiate : le spectacle, le transport comme la fourniture de l'énergie électrique ont cette particularité commune de ne pas être des « marchandises accumulables » - leur production et leur usage étant simultanés.

Les apports des uns et des autres sont aussi en quelque sorte l'expression de leur reconnaissance mutuelle dans leur rôle économique et social réciproque...

Pour la réalisation du transport, que soient encore remerciés ici

Claude Briffod, informaticien en occupation temporaire à la CGAS pour la mise en place du site internet et la création des outils nécessaires aux inscriptions

David Chow, commis administratif occupation en occupation temporaire à la CGAS pour le suivi téléphonique et le maintien du moral de l'équipe

L'équipe de conciergerie de la salle des fêtes de Carouge qui dès 6h du matin le dimanche la nettoyait des débris laissés de la veille

Carole Froideveaux, Gabriel Rossetti, Francis Wessmer, collaborateurs des CFF, qui a un titre ou l'autre ont soutenu nos projets.

Les usiniers et producteurs d'électricité contactés par Andreas Schweizer, directeur de l'Association pour le patrimoine industriel, qui s'engagèrent à fournir de l'électricité, soit Robert Baumgartner - La Vieille Bâtie - 1239 Colex Bossy pour 250 Kw/h ; Daniel Hubert - Rte de Gryon 27 - 1880 BEX pour 250 Kw/h ; La communauté de Longo Mai SCOP Montois - 2863 Undervilier pour 500 Kw/h ; Bourquard Pierre-Alain - Vieux-Moulin 20 - 2854 Bassecourt pour 500 KW/h ; Estier André - ch. Mégard 5 - 1290 Versoix qui offre sa production du 12 mars, jusqu'à concurrence de 1500 Kw/h

Tous les bénéficiaires de prestation auprès de l'API + ALI pour leur soutien logistique et technique

Jean-charles Pellaud et son fils qui avec Chantal Woodtli ont pris des images et interviewé les participant-e-s, implication grâce à la quelle la CGAS a pu coproduire un film de 26 minutes sur cette action (coût 676.80 francs)

Ce qui n'a pas vraiment fonctionné...

Le Bureau CGAS aurait mieux dû régler l'accueil sur le quai de gare en y donnant un caractère plus solennel, il y a eu à tout le moins un moment de confusion - d'autant plus qu'après nous étions sur un autre terrain, qui n'était plus vraiment syndical...

Le secrétariat aurait dû insister auprès de la Mairie de Carouge pour qu'il n'y ait qu'un seul service de table, évitant ainsi deux endroits différents pour manger et par là favorisant le mélange des convives aux tables - ce qui ne s'est produit qu'en fin de soirée.

Le secrétariat qui comptait sur un socle de 25 convives genevois identifiés a additionné à tort 75 personnes qui proviendraient des syndicats de la CGAS. Ce qui a fait que le traiteur sollicité n'a servi finalement de 35 repas et en a offert 15 à des gens qui considéraient qu'ils n'avaient pas à payer pour se sustanter... Bilan, il a fallu éponger une facture de 1400 francs alors qu'il était prévu ici un autofinancement.

Les éléments de cette opération publiés sur le site cgas.ch sont visibles à la rubrique <99 Archives>

Ce qui reste à régler

C'est la mise en compte des quelques 4000 kiloWatts promis à l'actif de la CGAS, une négociation sera prochainement entreprise auprès des SIG. Cette dernière étape franchie, la facture CFF de 1680 francs sera «amortie» pour au moins la moitié...

Genève, le 27 avril 2006